

CRIME DES NARBONNE

Au commencement de l'automne dernier la presse annonçait qu'un crime atroce avait été commis, il y a cinq ans, dans le township d'Arundel, comté de Terrebonne.

Le secret du crime pesait sur la conscience d'un des coupables qui raconta à un de ses voisins les détails révoltants d'un fratricide prémédité.

Francis Narbonne, un vieillard de 77 ans, habitait les bois à peine défrichés du township d'Arundel. Il était marié depuis deux ans à Geneviève Lafleur, âgée aujourd'hui de 64 ans. Il avait deux fils, Jean-Baptiste et Daniel, fruit d'une union illégitime avec une première femme qui était morte. L'accord le plus parfait semblait régner entre les deux frères, mais la belle-mère éprouvait une haine intense contre Daniel. Cette haine elle réussit à la faire partager à son mari. Il y a cinq ans, Daniel était revenu des chantiers de l'Ottawa où il avait gagné environ soixante dollars. Un jour il disparut de la maison paternelle et personne ne le revit. Les voisins crurent qu'il était allé gagner sa vie aux Etats-Unis et qu'il ne tenait plus à revoir le township d'Arundel où la colonisation n'avait pris aucun développement sérieux. Bref, on ne parla plus de lui.

L'automne dernier un nommé Thompson demanda à Jean-Baptiste Narbonne des nouvelles de son frère. Jean-Baptiste lui répondit qu'il était mort depuis cinq ans et qu'il l'avait tué à la demande de son père et de sa belle-mère. Thompson n'ajouta pas foi aux propos de Jean-Baptiste et plus tard, il communique à une femme nommée Mary McNiven l'histoire qui lui avait été contée. Mary McNiven en parla au coroner, le Dr Mignault, qui s'aboucha avec Jean-Baptiste Narbonne. Ce dernier fit au coroner le même aveu qu'il avait fait à Thompson. Le médecin fut conduit par Jean-Baptiste Narbonne à l'endroit où il dit qu'il avait enterré son frère. On creusa la terre et on y trouva le cadavre de Dan qui avait dans la région du cœur la balle meurtrière. Sur ces informations fournies on arrêta le père François Narbonne, sa femme et Jean-Baptiste.

Le procès des prisonniers se fit à Ste-Scholastique aux dernières assises de la Cour criminelle du district de Terrebonne.

Dès le commencement des procédures Jean-Baptiste entra dans la voie des aveux et finit par faire devant la Cour une confession complète du crime.

Voici en substance la confession de Jean-Baptiste Narbonne :

Il y a cinq ans, lorsque Dan revint des chantiers avec ses petites économies, son père lui dit que Dan devait être tué parce que sa présence était intolérable dans la maison. Jean-Baptiste fut aussi poussé par sa belle-mère à commettre le crime. Elle lui dit qu'il avait envie de mourir. Jean-Baptiste, qui n'avait jamais eu de querelle avec son frère, lui dit qu'il avait reçu l'ordre de le tuer. Dan lui répondit qu'il tenait à la vie et qu'il ne voulait pas mourir. Voyant que Jean-Baptiste ne se pressait pas de commettre un fratricide, le vieux Narbonne lui dit que s'il ne tuait pas son frère, il le tuerait lui-même. Finalement il fut résolu que Jean irait chez un voisin nommé Proulx et qu'il lui emprunterait un fusil sous prétexte de faire la chasse aux ours dans les bois.

Jean-Baptiste montra le fusil à Dan en lui disant qu'il devait s'en servir pour le tuer. Le père Narbonne et sa femme encouragèrent de nouveau Jean-Baptiste à perpétrer le crime.

Depuis quatorze ans le père voulait se débarrasser de son fils. Jean-Baptiste chargea le fusil le soir et son père lui passa la balle et la poudre. Le fusil chargé fut porté dans le grenier. Le même soir, la vieille Narbonne prépara une tasse de poison pour Dan. Le lendemain matin, vers six heures, Jean-Baptiste prit le fusil et tira presque à bout portant sur son frère pendant qu'il était couché sur le plancher. Le père Narbonne entra en même temps et voyant que son fils se relevait après avoir reçu le coup fatal, il or-

onna à Jean-Baptiste de l'achever à coups de fusil. Le meurtrier obéit et cassa son fusil sur la tête de sa victime. La vieille Narbonne passa une corde au col du cadavre qui fut traîné dans le bois à une petite distance de la maison. Le corps resta exposé dans le bois pendant une journée et demie. Le corps fut ensuite enterré par les meurtriers au pied d'un arbre.

Dans sa confession, Jean-Baptiste Narbonne a fréquemment dit qu'il n'éprouvait aucune haine pour son frère, et que, s'il l'avait tué, c'était pour obéir aux ordres de son père et de sa belle-mère.

Le jury rapporta un verdict de coupable contre les trois accusés, avec une recommandation à la clémence de la cour. Le 14 janvier, l'hon. juge Johnson prononça la peine de mort contre les trois coupables.

EN PRISON

Après avoir reçu leur sentence les vieux Narbonne ne furent guère affectés. Immédiatement après être rentrés en prison, après la sentence du juge Johnson, la vieille Narbonne demanda à son mari de danser "la jig à Proulx." Le vieillard qui avait encore le cœur gai, exécuta quelques pas de la danse favorite du témoin Proulx. Le père Narbonne n'avait pas vu un prêtre depuis sa première communion qui lui a été donnée par le Rév. M. Félix, premier curé de St-Benoit.

La famille Narbonne vivait dans les profondeurs du township d'Arundel dans un isolement presque complet. Ils s'étaient graduellement abrutis dans l'ignorance et ceux qui les connaissent prétendent qu'ils se sont rendus coupables d'autres crimes monstrueux et révoltants contre la nature.

M. le curé Tassé et son vicaire M. Doncourt de Ste-Scholastique avaient entrepris la tâche ardue de réconcilier les condamnés avec Dieu. Nos lecteurs peuvent s'imaginer combien il leur fallut de patience, de travail et de persévérance pour convertir ces gens qui ignoraient les notions les plus élémentaires de la religion.

Les malheureux finirent par ouvrir les yeux à la foi et se confessèrent aux prêtres.

Les trois condamnés ont reçu la sainte communion le mercredi matin des mains du Rév. M. Tassé. Le même jour vers dix heures et demie le shérif Roussil recut une lettre de l'assistant-secrétaire d'Etat lui mandant que la sentence portée contre les trois Narbonne avait été commuée en emprisonnement pour la vie.

Après avoir entendu la lecture de cette lettre, le vieux Narbonne et sa femme tombèrent dans les bras l'un de l'autre et versèrent des larmes de joie. Jean-Baptiste Narbonne qui avait vu construire la potence en face de la fenêtre de sa cellule, ne voulut pas croire la parole du shérif. Il dit qu'il attendait pour y croire que la potence fût abattue. Quelques minutes après les ouvriers abattirent la lugubre charpente, et la figure de Jean-Baptiste rayonna de plaisir.

Pendant la construction de la potence, le jeune Narbonne passa des jours agités et des nuits sans sommeil. Il semblait presque paralysé par la frayeur.

Les Narbonne seront transportés au pénitencier de St-Vincent de Paul. Il est probable que la vieille femme sera ensuite internée dans le pénitencier de Kingston.

Jean-Baptiste Narbonne a épousé à Lachute, il y a deux ans, une jeune fille de quinze ans.—*Le Monde.*

Un conseil.—*Le mal d'oreilles* : Il y a peu de douleurs auxquelles les enfants sont sujets si pénibles à endurer que le mal d'oreilles. Mais il y a un remède qui, à ce que l'on sait, n'a jamais failli. Prenez un peu de coton, mettez dessus une pincée de poivre noir, ramassez-le et le liez, trempez-le dans de l'huile douce et mettez-le dans l'oreille. Mettez un bandage de flanelle autour de la tête pour la tenir chaude. Cela donnera du soulagement immédiatement.

LA LITTÉRATURE ANGLAISE

UN CŒUR BRISÉ

Je demeure dans le district S. O. de Londres, et lorsque je prends le train pour aller en ville, c'est à la gare de Loughborough que je me rends, cette gare étant la plus proche.

Un jour bien sombre et triste du mois d'octobre de l'année passée, je me fis conduire à la gare pour me rendre à Ludgate-Hill, et pris place dans un compartiment de troisième classe. Ce n'était ni par économie, ni par fausse fierté que je voyageais en troisième ; mais mes affaires m'obligent à passer une grande partie de mon temps tout seul, et lorsque j'ai une occasion de me trouver en compagnie, il convient pour mon genre d'occupation de voir et d'entendre autant que possible mes semblables. Or, je préfère la foule changeante des troisièmes à la solitude d'une classe plus élevée.

Le wagon dans lequel je me trouvais avait des séparations qui montaient à la hauteur des épaules, cela fait que l'on pouvait voir d'un bout à l'autre du wagon. Il y avait sept à huit personnes présentes, et je me trouvais placé dans l'avant-dernier compartiment, le dos tourné du côté de la machine.

Pendant quelques minutes j'observais les cinq ou six personnes assises par-ci par-là dans le wagon devant moi. Ensuite, je vis que dans le compartiment qui se trouvait derrière moi, il y avait une femme toute seule tenant un enfant dans ses bras.

Cette femme avait une expression, comme je n'en avais jamais vu sur figure humaine, une expression qui piqua ma curiosité et me surprit tellement que, lorsque quelques instants plus tard nous arrivions à Walworth Road, je me glissai du côté opposé à celui où j'étais assis pour l'examiner.

Il n'y avait pas à craindre que mon regard dérangeât la voyageuse. Je vis à la façon dont elle tenait l'enfant que le petit être dormait. Je ne pouvais pas apercevoir la figure de l'enfant, la mère le pressait sur son sein et tenait sa tête inclinée sur lui. Quoique je ne pusse saisir aucune parole, même lorsque le train était arrêté, ses lèvres remuaient doucement, s'arrêtaient, ensuite recommençaient la même phrase. Enfin, je pus recueillir quelques mots de ses lèvres fatiguées.

—Mon petit chéri ! Mon fils ! Mon doux enfant !

Paroles ordinaires dans la bouche d'une mère.

Sans être difforme ou repoussante, c'était bien sans exception aucune la plus laide des femmes que j'aie jamais rencontrées. Il n'y avait rien de désagréable, de répugnant ou de méchant dans sa figure, et pourtant elle était absolument laide. Elle avait la peau noire et rude. Le front était ridé, les cheveux du côté droit de la raie étaient plantés plus bas que de l'autre côté, le nez était retroussé, pointu et petit par rapport à la figure. Les joues étaient bouffies et livides, différentes en couleur du visage. La bouche était grande, les lèvres proéminentes et grosses restaient toujours entr'ouvertes, le menton était long et mince. Je ne pouvais voir les yeux, car ils ne quittaient pas l'enfant endormi.

—Mon petit chéri ! Mon fils ! Mon doux enfant ! murmurait-elle.

—Ludgate-Hill ! Ludgate Hill !

Le train s'arrêta et je me levai. Elle se leva aussi avec un frisson. Je quittai le wagon, mais en sortant je m'aperçus qu'elle était embarrassée pour ouvrir la portière. Je fis jouer la poignée et j'aidai à descendre. Elle me regarda.

—Merci, monsieur, dit-elle.

De sa main gauche elle pressa l'enfant sur son sein ; à cette main j'aperçus une alliance. Qui avait pu courtiser et conquérir cette femme dont la laideur aurait suffi à refouler toute amabilité et choquer tout regard chargé de tendresse. Et comment se faisait-il, qu'elle, dont la vue seule repoussait l'idée qu'un homme eût pu rechercher son amour, eût atteint néanmoins à l'apogée du rêve de la femme : la mater-

nité, et qu'elle n'eût de place dans son cœur que pour ces mots : "Mon petit chéri ! Mon enfant ! mon bien aimé !" Elle n'était pas veuve. L'enfant n'avait que quelques mois et elle n'était pas en deuil.

J'avoue que la figure de cette femme me poursuivit partout durant la journée. Lorsque je lisais, elle apparaissait devant mes yeux. Dans la rue je la cherchais dans la foule. Je répétais les paroles que j'avais entendu murmurer.

J'avais été retenu en ville fort tard. Le soir, je rencontrai un ami, le Dr Robert William Baird, de Brixton. Je l'invitai à souper avec moi, et nous entrâmes dans un restaurant sur le Strand. Après le souper, nous allumâmes un cigare. Je croyais remarquer de la préoccupation sur la figure du Dr Baird.

—Vous est-il arrivé quelque chose de désagréable, lui dis-je, vsus semblez être préoccupé !

Il se leva, sourit et dit :

—Mon Dieu, non, je n'ai rien. Je ne savais pas que j'avais l'air triste. A vous dire, je pensais à une scène fort désagréable à laquelle j'ai assisté aujourd'hui.

—Connaissez-vous Langton le procureur-général ?

—Non.

—Michel Seymour Langton, vous savez ?

—Je ne connais pas ce nom.

—Un bien bon garçon, un grand ami à moi dont il faut que vous fassiez la connaissance.

"Eh bien ! je me rendis à son bureau aujourd'hui.

—Eh bien ?

—Voilà ! mais je ne puis m'empêcher de vous dire que c'est un bien brave garçon. Vous dînez avec lui chez moi samedi prochain. Voulez-vous ?

—Je vous remercie ; mais la scène à laquelle vous avez assisté ?

—C'est juste. Asseyez-vous, dit-il, et écoutez.

—Je me trouvais, comme je viens de le dire, chez Langton ; on frappa à la porte et il entra un homme de taille moyenne, bien bâti, beau, aux yeux bleus, au nez aquilin, à la bouche régulière, au teint frais et au sourire séduisant. Il semblait avoir environ trente-huit ans. Sa moustache ainsi que ses cheveux étaient châtain, son menton bien rasé. En somme, un joli garçon et qui doit avoir beaucoup de succès auprès des dames ; pas comme vous, Melton. Eh bien ! il entra dans la chambre avec un sourire et un salut fort aimables. Un moment il semblait douter s'il devait ou non serrer la main de Langton, et pour vous dire la vérité, je croyais peu aimable et même impertinent de la part de Langton de mettre ses mains dans la poche de son pantalon.

—M. Langton, dit l'étranger d'une voix très douce, je suis venu, comme vous le savez, pour une affaire qui nous concerne, moi et ma femme. Vous vous souvenez de moi, n'est-ce pas ? Je suis Antony Ryland.

—Soyez sûr que je me souviens de vous, répondit Langton sévèrement en appuyant sur le mot *vous*. Vous êtes venu pour rencontrer votre épouse dans le but d'obtenir d'elle qu'elle passe en votre nom son argent qui, autrement, revient à l'enfant.

"Est-ce ainsi ?

Je trouvais les manières de Langton avec cet homme brutales.

—Monsieur, dit Ryland en jetant d'abord un regard sur Langton, puis sur moi, je vous ferai remarquer que nous ne sommes pas seuls ici.

Je m'étais levé pour sortir, mais Langton me retint en me disant :

—Ni moi ni mon client nous n'avons recherché cette entrevue, aussi s'il ne convient pas à cet homme de vous voir ici, il peut s'en aller. Quant à vous, Baird, je désire que vous restiez.

Je croyais, mon cher Melton, que le sang allait couler. La voix de Langton était pleine de menaces et de commandements.

—Asseyez-vous, Baird, me dit-il.

A ce moment la porte s'ouvrit et une femme tenant un enfant dans les bras entra. C'était une femme bien simplement